

Séquences

La revue de cinéma

... en quête d'un organisateur provincial

Léo Bonneville

Cinéma et amour
Numéro 45, avril 1966

URI : id.erudit.org/iderudit/51765ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN 0037-2412 (imprimé)
1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bonneville, L. (1966). ... en quête d'un organisateur provincial. *Séquences*, (45), 2-3.

Tous droits réservés © La revue Séquences Inc., 1966

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

...en quête d'un organisateur provincial

Le travail d'éducation cinématographique qui s'accomplit dans les écoles et les collèges de la province est à la fois encourageant et inquiétant.

Encourageant parce qu'on remarque un enthousiasme contagieux et une attention soutenue de la part des personnes intéressées. Inquiétant parce qu'en plusieurs endroits on compromet la formation des jeunes par des cours improvisés et des films de qualité douteuse.

Encourageant parce que plusieurs jeunes découvrent enfin le cinéma et se rendent compte que le cinéma est un art véritable et une source d'enrichissement culturel. Inquiétant parce que des maîtres sans préparation sérieuse et sous le coup d'une ferveur équivoque font perdre un temps précieux aux élèves dans des tournages de films interminables.

Encourageant parce que, dans certaines maisons, on remarque une plus grande facilité à la critique de films et, par conséquent, une plus forte exigence dans le choix des films. Inquiétant parce que trop souvent les parents ont l'impression (assez juste) que l'éducation cinématographique est un prétexte à distraire et à amuser les élèves.

* * *

Comment promouvoir l'éducation cinématographique au profit de tous, c'est-à-dire en encourageant ceux qui sont dans la bonne voie et en redressant ceux qui se sont fourvoyés ?

Tout d'abord, il est urgent que le Ministère de l'éducation légifère en cette matière. Trop de maîtres s'improvisent professeurs de cinéma. Dans certaines écoles, quand la direction fait la "distribution" des "activités dirigées", au début de l'année, des professeurs absolument non qualifiés acceptent de s'occuper de cinéma (comme ils disent) parce qu'il ne faut pas beaucoup de préparation pour "passer des films". Dans un tel état d'esprit, on s'explique aisément le piètre résultat du travail.

Les préjugés sont tenaces. Et bien des professeurs — pour ne pas dire des directeurs ignorant tout de l'éducation cinématographique, la réduisent à une période de divertissement. Ils en sont encore au temps de l'invention du cinéma, en 1895, quand les badauds venaient voir ce phénomène extraordinaire : des feuilles bouger sur un écran blanc. Eh bien ! qu'ils sachent que le cinéma, lui aussi, est devenu un art, et l'art le plus populaire et peut-être le plus puissant avec ou après — il faudrait consulter les sociologues — la télévision. Et qu'il est important, pour cette éducation cinématographique, d'avoir des professeurs — non seulement des spectateurs — compétents.

C'est pourquoi, il faut que le Ministère de l'éducation établisse des normes en cette matière. Il sera en mesure de le faire quand il aura nommé un organisateur provincial comme le suggère le rapport Parent. Cet organisateur provincial, reconnu par sa compétence réelle et par son sens de l'organisation, devra s'entourer d'une équipe de professeurs expérimentés en cette matière — il y en a — et voir à la formation des maîtres et à l'élaboration des programmes progressifs.

Il importe que le Ministère de l'éducation se penche sérieusement sur ce problème. Par des expériences malheureuses, par des séances bâclées, on risque de compromettre une éducation qui devient de plus en plus essentielle de nos jours. Il faut donc que le Ministère de l'éducation prenne conscience qu'on ne peut laisser indéfiniment l'éducation cinématographique aller à l'aventure. Déjà des directeurs d'écoles régionales sont à la recherche de professeurs de cinéma pour l'automne prochain. Aucune directive ne les guide dans leur choix. Heureux sont-ils s'ils trouvent une personne qui se dit compétente. Mais est-ce suffisant ?

* * *

Il faut que quelqu'un prenne en main la haute direction de l'enseignement du cinéma dans les écoles et les collèges du Québec. Conscient de cette nécessité, nous nous demandons : combien de temps encore serons-nous en quête d'un organisateur provincial de l'éducation cinématographique ?

Léo Bonneville,
Directeur